

Bibliothèque

könyvtár

civilização



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS

**Étude, conception, développement,
fabrication et pose de la signalétique
directionnelle et informationnelle du Pôle
des langues et civilisations.**

Règlement particulier de la consultation

VERSION DU 9 septembre 2010

lingua

БИБЛИОТЕКА



1. Présentation

Le Pôle des langues & civilisations ouvrira à la rentrée universitaire 2011 à Paris, dans le 13^{ème} arrondissement, 65 rue des Grands-Moulins, dans un bâtiment neuf aujourd'hui en construction. Il rassemblera des locaux d'enseignement, de bibliothèque et d'administration, répartis entre deux institutions juridiquement autonomes : l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

En commun accord, les deux institutions ont décidé que la BULAC serait l'unique porteur administratif du présent appel d'offres afin de faciliter l'obtention d'une signalétique harmonieuse pour l'ensemble du bâtiment.

2. Pouvoir adjudicateur

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)

Adresse : 60 rue de Wattignies - 75 012 PARIS

Téléphone : 01 53 46 15 60

Fax : 01 53 46 15 90

Mél : marie-lise.tsagouria@bulac.fr

Adresse web : <http://www.bulac.fr/>

Type d'acheteur public : Groupement d'intérêt public (GIP)

Personne responsable du marché : Madame le directeur de la bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

3. Procédure de consultation

Appel d'offre restreint.

Avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP sous le n° **10-151831**, le 12 juillet 2010.

4. Objet du marché

Le présent marché concerne l'étude, la fourniture et l'installation de la signalétique extérieure et intérieure des espaces publics et professionnels du Pôle des Langues et Civilisations.

Il n'est pas alloti.

5. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est adressé par mél aux candidats retenus.

Il comporte les pièces suivantes :

1. L'acte d'engagement (AE) et ses annexes (DPGF)
2. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
3. Le présent règlement de la consultation (RPC)
4. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes : éléments d'identité visuelle, détail des espaces du bâtiment.



5. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG/FCS)
6. Le cadre de réponse (CR)
7. Les annexes : plans par étage, plans des couleurs du Pôle des langues et civilisations, plans de signalétique dynamique, plans des espaces publics de la BULAC.

6. Contenu des offres

Pour être considérée comme complète, l'offre de chaque candidat devra contenir les pièces suivantes :

1. un acte d'engagement (formulaire DC8 à compléter) avec la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) en annexe ;
2. la déclaration du candidat (formulaire DC5 à compléter) ;
3. le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), paraphé à chaque page ;
4. le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé à chaque page ;
5. le cadre de réponse dûment complété ;
6. la proposition du titulaire avec une **étude globale** des besoins signalétiques du bâtiment incluant :
 - Un **dossier technique** présentant les solutions signalétiques envisagées (gamme(s), fabricant, caractéristiques des matériaux, techniques de production ou d'impression, etc.) et précisant les possibilités d'évolution et de modification de ces solutions en interne (signalétique évolutive, cf. paragraphe 3.1.1.2 du CCTP) ainsi que l'entretien et la maintenance.
 - Une **note d'intention** présentant le système signalétique proposé en réponse aux problématiques propres au projet, répondant aux objectifs de qualité formulés dans la partie 3.1 du CCTP.
 - Une **présentation des implantations signalétiques**, sous la forme d'un récapitulatif par étage et par type de support, complétée par un plan type d'implantation des éléments signalétiques pour l'étage R+1.
 - Une proposition de **ligne graphique** incluant une ou plusieurs **proposition(s) de police(s)**.
 - Une **représentation** (esquisse ou vue 3D) **de la signalétique dans le hall d'accueil du Pôle des langues et civilisations**, telle que la voit un piéton qui a fait quelques pas dans le hall (voir plan, paragraphe 14 de ce document) accompagnée d'un schéma de signalétique directionnelle pour cet espace.

7. Date limite de remise des offres

Les offres devront être adressées au plus tard le **25 octobre 2010 à 16h** par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse ci-dessous ou être remises contre récépissé à la même adresse :

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
60, rue de Wattignies (bâtiment A, 3^{ème} étage)
75012 Paris



8. Date de validité des offres

Le délai de validité de l'offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. Jugement des offres

Les offres seront soumises :

- à l'examen de la conformité des réponses aux documents de la consultation ;
- à la prise en compte des critères de jugement énumérés ci après.

Les critères de jugement des offres permettant de déterminer l'offre la plus avantageuse sont pondérés comme suit :

Critère 1 : Prix	25%	
Prix de l'offre	25	
Sous-total critère 1		0
Critère 2 : Méthodologie	15%	
Qualité de la méthodologie	5	
Interaction prestataire / commanditaire	5	
Calendrier prévisionnel d'exécution	5	
Sous-total critère 2		0
Critère 3 : Note d'intention	15%	
Identification des problématiques du projet	8	
Réponse aux objectifs de qualité (partie 3.1 du CCTP)	7	
Sous-total critère 3		0
Critère 4 : Jugement technique de l'offre	30%	
Adéquation de l'offre aux besoins exprimés (partie 4 du CCTP et partie 2 du cadre de réponse)	15	
Qualité technique des solutions proposées (dossier technique)	5	
Prise en compte des besoins d'évolution et de modification en interne (dossier technique)	5	
Qualité de l'implantation proposée	5	
Sous-total critère 4		0
Critère 5 : Esthétique de l'offre	15%	
Attractivité de la signalétique	5	
Innovation, originalité	5	
Prise en compte de la signalétique, des ambiances préexistantes (partie 1.3 du CCTP) et de l'identité visuelle (annexe du CCTP)	5	
Sous-total critère 5		0
TOTAL	100%	0



10. Indemnisation des candidats

Tout candidat qui aura remis une offre complète, aux termes du chapitre 6 du présent règlement, sera indemnisé des travaux réalisés pour un montant forfaitaire de 2 500 € TTC (facture à adresser au GIP BULAC, 60 rue de Wattignies, 75012 Paris).

Ce montant sera déduit du montant global du marché pour le lauréat de l'appel d'offres.

11. Visite du chantier du Pôle des langues & civilisations

Une visite du chantier sera organisée pour l'ensemble des candidats admis à remettre une offre le **jeudi 23 septembre à 15h**.

Participation à confirmer par courriel le 22 septembre au plus tard (heloise.lecomte@bulac.fr et alice.lemesle@bulac.fr).

12. Séance de questions-réponses

Une présentation générale de la BULAC, de l'Inalco et du Pôle des langues et civilisations suivie d'une séance de questions-réponses sera organisée **jeudi 30 septembre à 9 heures 30** à l'adresse suivante :

60 rue de Wattignies (bâtiment A, 3^{ème} étage) - 75012 Paris.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements d'ordre administratifs ou techniques pourront être pris à :

Héloïse LECOMTE, mission construction et planning

Mél : heloise.lecomte@bulac.fr

Tél : +33 (0)1 53 46 15 82

Et Alice LEMESLE, service Conception et pilotage

Mél : alice.lemesle@bulac.fr

Tél : +33 (0)1 53 46 15 74

Les renseignements concernant spécifiquement les besoins de l'INALCO pourront être pris à :

Marie CHATOT, contrôleur de gestion

Mél : marie.chatot@inalco.fr

Tél : +33 (0)1 70 23 26 52

Et Pierre LENHARDT

Mél : pierre.lenhardt@inalco.fr



14. Annexe : plan pour la représentation de la signalétique du hall d'accueil général

Niveau rez-de-chaussée Grands Moulins

